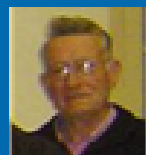


Comité d'intérêt commun des riverains du Gapeau et de ses affluents

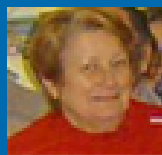


Agréé protection de l'environnement le 14 août 2003

UNE FORMIDABLE EQUIPE



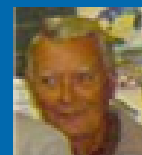
M. Lejeune



M. Belarneau

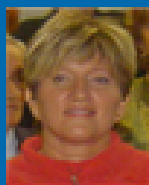


M. Raynaud



M. Gauchet

Administration : 6



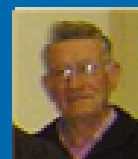
J. Fays
Présidente



L. Linares
Belgentier



M. Moussa
Carnoules

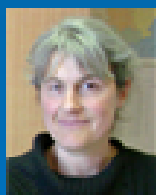


M. Lejeune
Hyères



MF. Chastagnier
Solliès-Ville

Délégués : 11



C. Allard
Vice Présidente



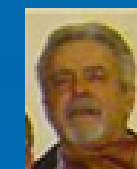
C. & A. David
Méounes



C. ALTARE
Puget-Ville

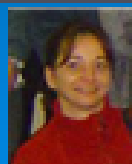


J. Fays
Solliès-Pont



P. Ferrandes
Solliès-Tourgas

Bureau : 7



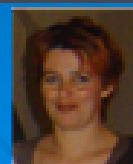
Mme Ruiz
Trésorière



J. Lemal
Secrétaire



L. Linares
Secrétaire Adj.



K. Jimenez
Secrétaire Adj.



R. Tagliana
Secrétaire Internet

Création

- **600 familles sinistrées dans la vallée suite aux inondations des 17 & 18 janvier 1999**
- **L'association est créée le 10 février 1999**
 - **1er Objectif : lutter contre les inondations**

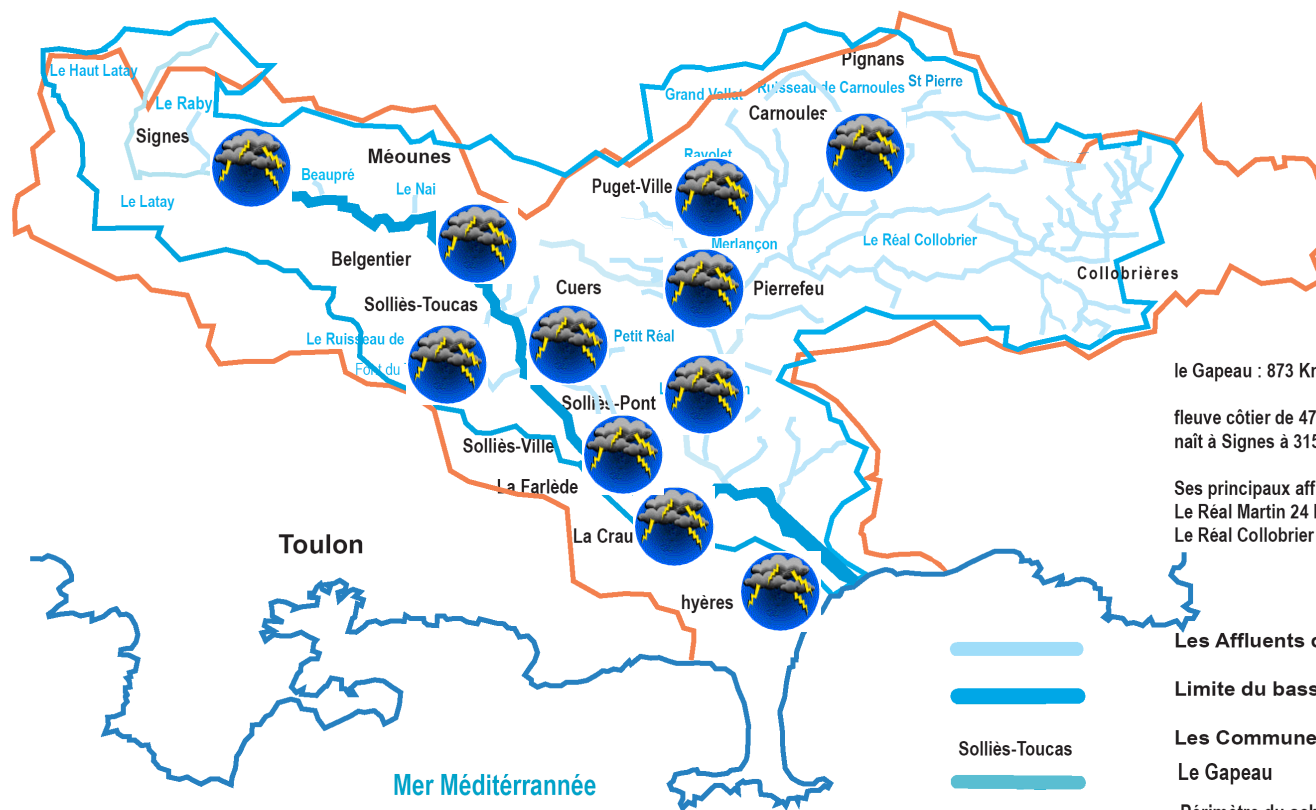
Le Risque Inondation

Le Bassin Versant du Gapeau

Risque inondation



REGION SUD-EST
Département Var



CRUES TORENTIELLES

- Le Gapeau et ses affluents ont un régime hydraulique typiquement méditerranéen, aux étiages marqués et aux crues soudaines et violentes, provoquées par des pluies orageuses ;
- Ces crues sont susceptibles d'engendrer des inondations rapides et brutales, occasionnant des dégâts particulièrement lourds, tant matériels qu'humains.

TEMPS DISPONIBLE



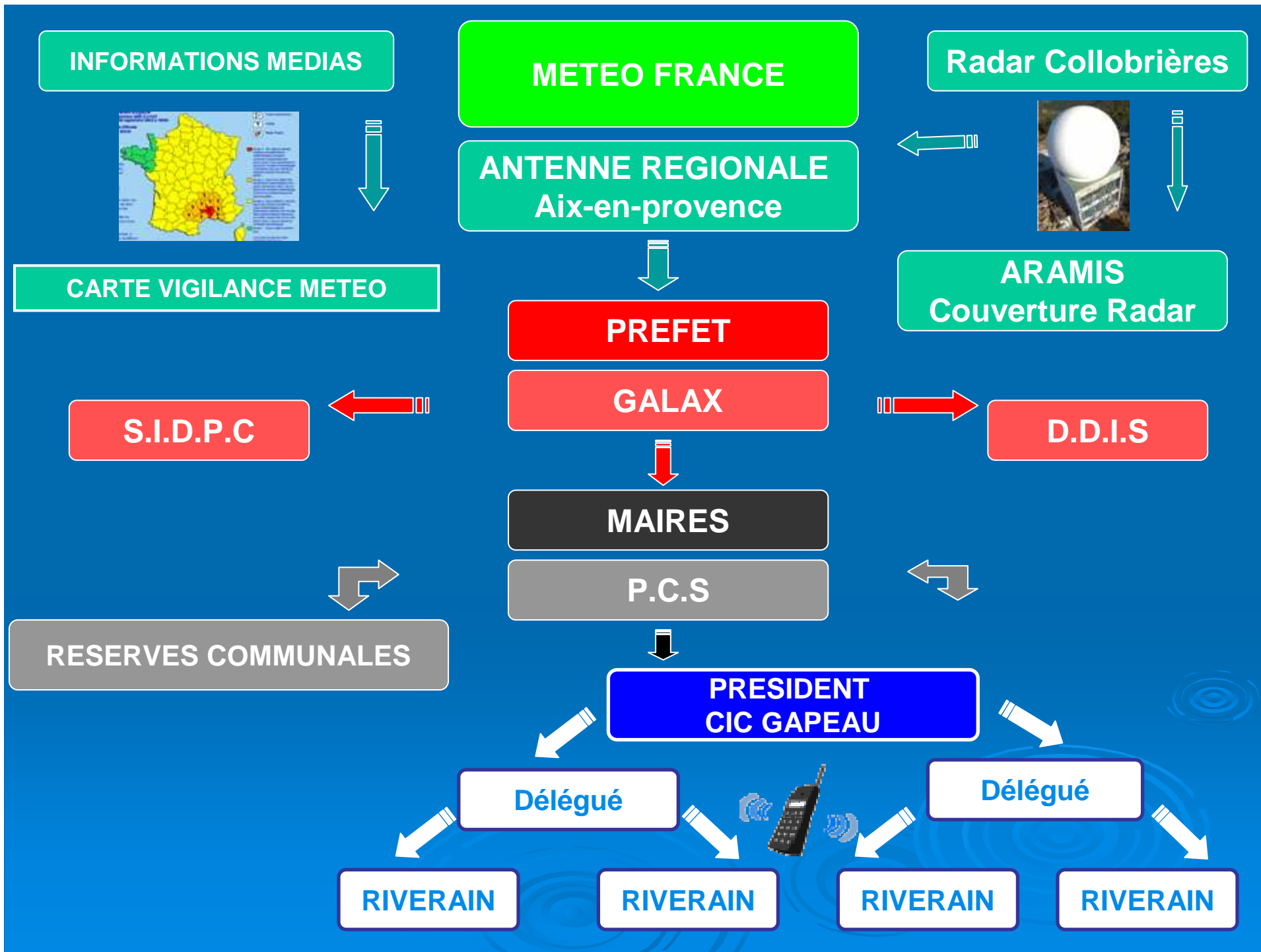
➤ **De 2 à 4 heures**

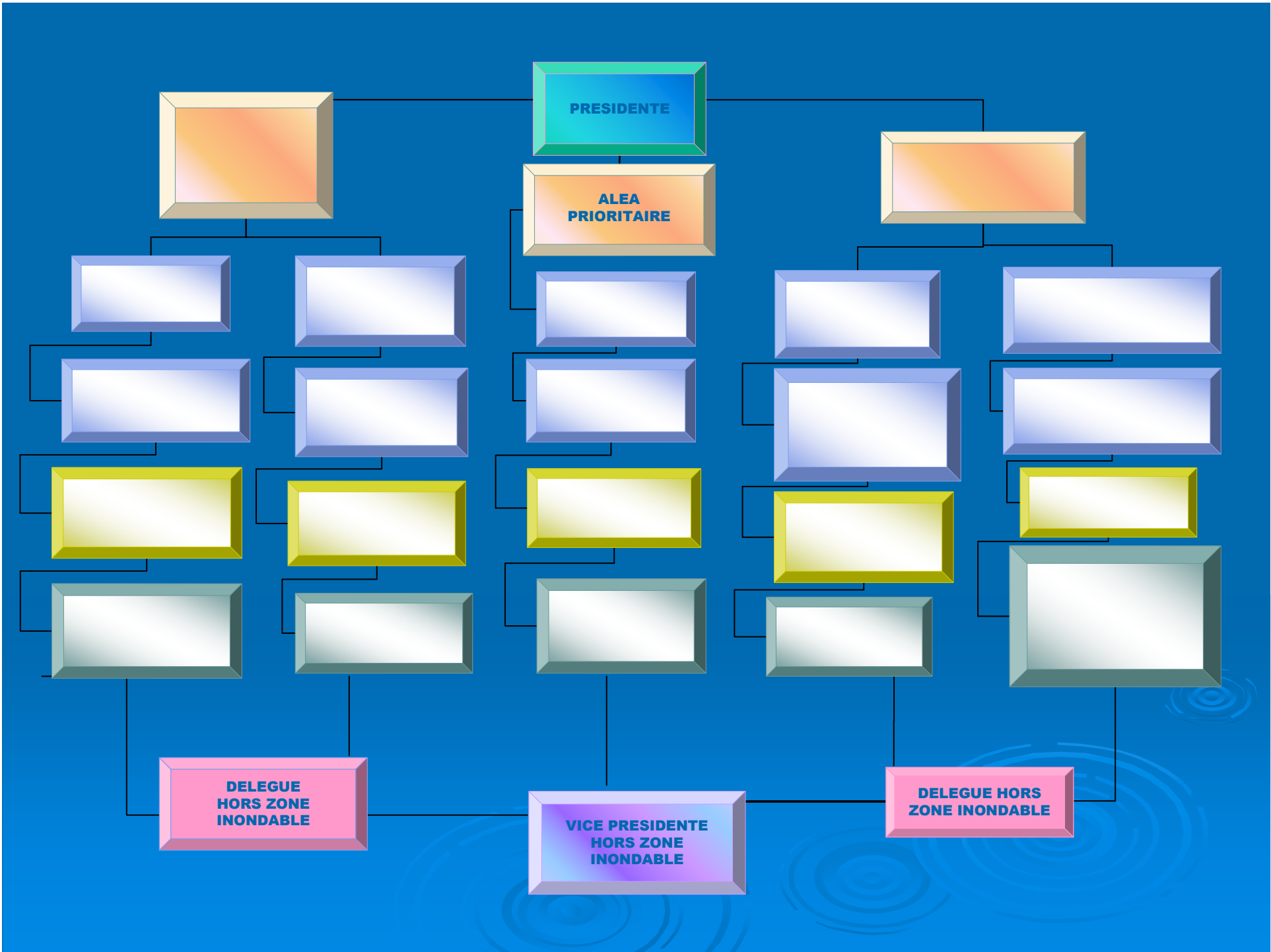
SYSTEME D'ALERTE



ORGANISATION DE L'ALERTE

- Dysfonctionnements et défaillance dans l'organisation de l'alerte lors de la dernière crue de 1999
- Il est primordial de pouvoir organiser à temps, la remontée des meubles dans les maisons et éventuellement l'évacuation des personnes...
- En l'absence de système automatisé (communal ou intercommunal), une gestion locale de l'information est assurée par le CIC GAPEAU, par le biais de « Délégués de commune » ; Ceux-ci font le lien entre les services de l'état, les mairies et la population, par une large diffusion téléphonique de l'alerte.





CHAÎNE D'ALERTE TELEPHONIQUE CIC GAPEAU



DELAI 10 A 20 MINUTES

D'après un repère de crue et confirmation de ses délégués de terrain, le président lance la chaîne d'alerte téléphonique en effectuant 2 ou 3 appels.

La priorité des appels est en fonction des enjeux et de l'aléa. Chaque personne listée sur la chaîne peut recevoir et émettre 1 ou 2 appels...

En cas de correspondant absent, le signalement est transféré à un membre, situé hors zone inondable, qui réceptionne les appels non aboutis et reprend la chaîne.

En fin de chaîne, les derniers appels sont dirigés vers le vice président pour collectes des dernières données et bilan final.

La chaîne peut être lancée 2 fois : vigilance et alerte.

EVOLUTION DE LA DEMANDE

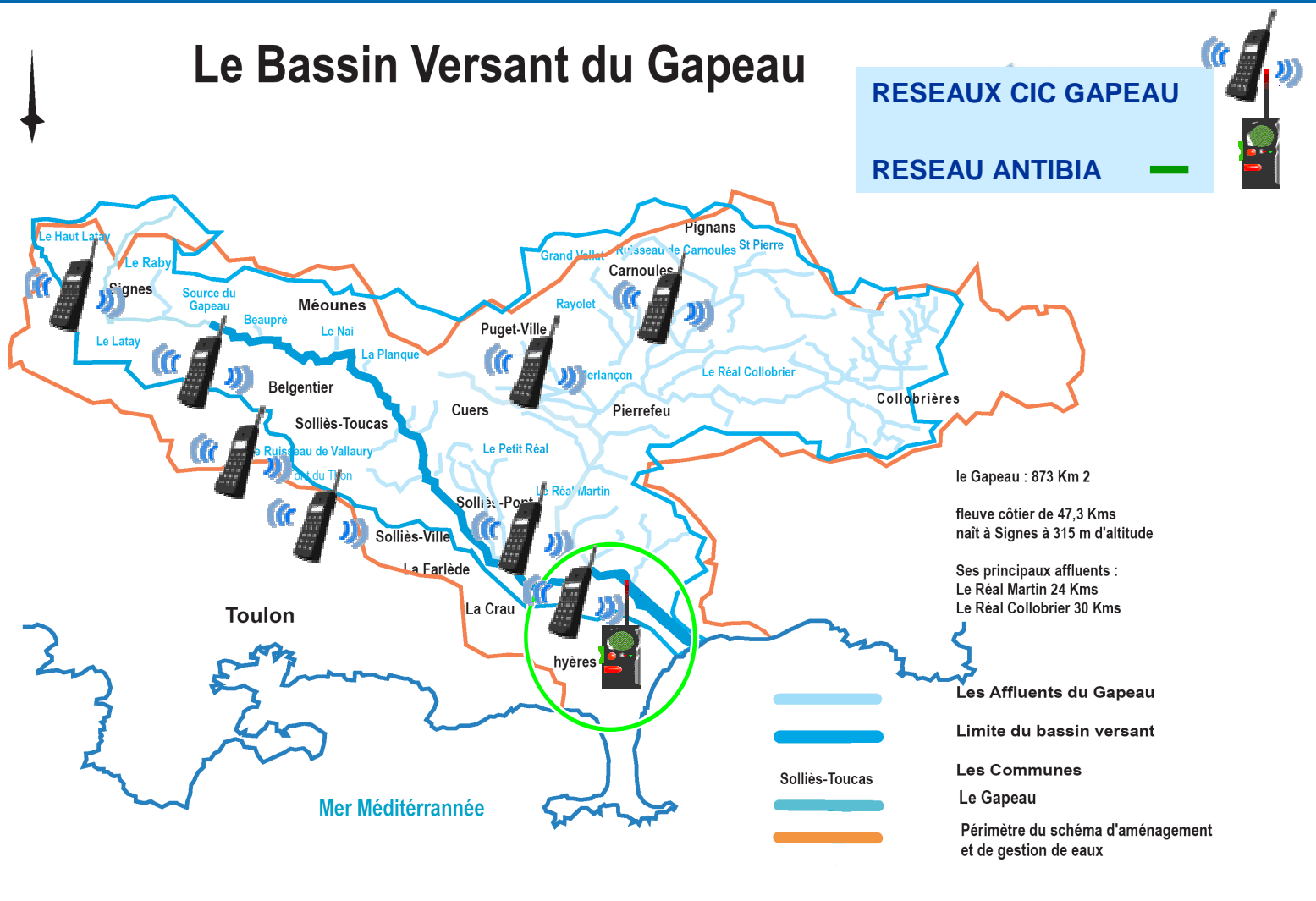
La chaîne est opérationnelle :

- En 2001 sur le fleuve côtier Gapeau
- En 2007 sur la Rivière de Carnoules suite aux inondations de décembre 2005

RESEAUX CIC GAPEAU



Le Bassin Versant du Gapeau





MERCI DE VOTRE ATTENTION